

**M. l'Orateur:** Ce sera la dernière question supplémentaire du député.

**M. Howard (Skeena):** Je veux demander au ministre pourquoi il ne répond pas à la question.

\* \* \*

### LES PORTS

#### HAMILTON—LES CONFLITS D'INTÉRÊT CHEZ LES ADMINISTRATEURS—LES ÉCHANGES DE TERRAINS—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Je suis tout surpris, monsieur l'Orateur. Ma question vise le ministre des Transports. Je crois que le ministre est au courant des difficultés qui existent à Hamilton entre l'administration municipale et la Commission du port de Hamilton, en ce qui concerne le conflit d'intérêt chez les dirigeants du port, ainsi que du problème des échanges de terrains entre les commissaires du port de Hamilton d'une part et la Stelco et la Dominion Foundaries and Steel d'autre part. Le ministre a-t-il l'intention de déclarer quelle est sa responsabilité dans cette situation controversée afin que nous sachions quelle est l'attitude du gouvernement fédéral face à ces graves difficultés qu'éprouvent les citoyens et la ville de Hamilton actuellement?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Je peux peut-être répondre tout de suite à cette question, monsieur l'Orateur. Dans la mesure où il s'agit du conflit d'intérêts, il n'existe pas de lien, tout au moins avec le gouvernement fédéral. C'est une nomination de la commission des ports, et en tant que telle, c'est à la commission des ports de s'en occuper. Pour ce qui est de l'échange de terrains, la seule mesure dont nous aurions besoin serait l'approbation d'un décret du conseil si toutes les autres parties étaient d'accord et si la solution de la question était assez avancée pour qu'un décret nous soit soumis. Je peux dire au député que jusqu'à présent aucune demande de décret ne nous a été faite.

**M. Alexander:** Je voudrais poser une question supplémentaire. Étant donné que les commissaires du port de Hamilton ne se préoccupent pas spécialement de l'utilisation des terrains aux abords du port, le ministre compte-t-il se mettre personnellement en rapport avec la ville de Hamilton à propos de cette affaire-là avant de prendre une décision quelconque lorsqu'il sera question de procéder à des échanges de terrains entre les commissaires du port de Hamilton et quelque autre secteur de l'économie de cette ville?

**L'hon. M. Jamieson:** Comme je l'ai dit il y a quelques instants, c'est là une question plus ou moins hypothétique tant qu'on n'aura pas demandé de décret. Dans l'intervalle, on a fait auprès de nous des instances dont les unes étaient favorables à cette proposition, alors que les autres ne l'étaient pas. J'en tiendrai volontiers compte lorsque le gouvernement fédéral aura été saisi d'une requête, lui demandant d'agir. Mais il n'y a pas eu de telle requête jusqu'ici.

[M. Howard (Skeena).]

### L'ASSURANCE-CHÔMAGE

#### QUESTION RELATIVE À L'EXEMPTION DES EMPLOYÉS DES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DES HÔPITAUX DU QUÉBEC

[Français]

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail.

Étant donné que les nouveaux règlements de la loi sur l'Assurance-chômage entreront en vigueur dans quelques jours, l'honorable ministre du Travail est-il en mesure de dire si le personnel attaché aux commissions scolaires et aux hôpitaux de la province de Québec y sera assujéti ou non?

[Traduction]

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, les employés des conseils et des commissions scolaires du Québec, y compris les enseignants, de même que le personnel des hôpitaux québécois seront traités exactement comme ceux des catégories correspondantes d'employés des autres provinces. Ils seront visés par la nouvelle loi sur l'assurance-chômage à compter du 1<sup>er</sup> janvier.

\* \* \*

### L'AGRICULTURE

#### LES PRIX DES GRAINS FOURRAGERS DE L'OUEST DANS LES MARITIMES—LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

**L'hon. J. A. MacLean (Malpèque):** Ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Quelle mesure prend son ministère pour faire face aux prétendues difficultés qu'éprouvent les éleveurs des provinces atlantiques qui utilisent les provendes de l'Ouest? Ceux-ci prétendent que leur situation concurrentielle se détériore parce qu'ils paient le plus souvent plus cher les mêmes provendes que celles qui servent dans l'Ouest canadien ou qui sont destinées à l'exportation.

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, certains groupes de producteurs, non seulement des provinces atlantiques mais du Québec aussi, m'ont signalé la chose. Je puis informer le député que le Conseil canadien des céréales a entrepris une enquête sur toute l'affaire il y a quelque cinq semaines, je crois. Il lui faut à peu près deux mois pour la mener à bonne fin. Nous prendrons connaissance des constatations ainsi que des autres solutions proposées afin de faire droit à cette demande.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je vais donner la parole au député dans un instant s'il veut bien reprendre son siège. Je sais que le député de Dartmouth-Halifax-Est désire poser une question supplémentaire. Je signale aux députés que la période des questions tire à sa fin et qu'il nous faudra réduire le plus possible le nombre des questions supplémentaires.

\* \* \*

### LES TRANSPORTS

#### LA HAUSSE DES TARIFS-MARCHANDISES POUR LES PROVENDES IMPORTÉES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Vu la réponse que vient de donner le ministre de l'Agriculture, je veux adres-